

politique.union@sonapresse.com



Encore des obstacles à franchir



Photo: DR

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville / Gabon

Il est certes vrai que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) consent depuis plusieurs années des efforts en vue de l'amélioration de l'égalité et de l'équité entre les sexes et l'autonomisation des femmes à travers notamment sa politique genre adoptée en 2020. Cependant de nombreux défis restent encore à relever dans ce domaine, comme l'a relevé hier le président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo à l'ouverture de la conférence des ministres en charge du Genre et de la promotion de la femme de la CEEAC.

Selon lui, " de nombreuses perceptions et pratiques discriminatoires continuent à porter atteinte aux droits, aux libertés civils et à

la santé des femmes malgré leur part importante dans le processus de développement économique et social ". L'accès sécurisé à la terre pour les femmes, leur insertion sur le marché du travail inégale dans la plupart des pays de la région restent, entre autres, des défis à relever par la CEEAC sur le plan social.

De même, sur le plan politique, plusieurs textes ont été adoptés (lois sur le quota et la parité) par les États membres. Mais la représentation des femmes reste très limitée.

Les pays d'Afrique centrale en général figurent ainsi parmi les derniers en matière de représentation aux postes de décision et dans les instances élues. Les femmes représentent par exemple 15 % à l'Assemblée nationale du Gabon, 12 % en République centrafricaine et 14 % au Congo, selon l'Union interparlementaire.

Au nom de l'égalité, le Gabon s'engage

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

PARCE QUE l'égalité est un enjeu majeur pour le développement des droits humains et le progrès économique, le Gabon s'engage à en faire l'une des priorités politiques de son gouvernement. Sa Constitution, dans son article 2, et même dans sa version rénovée de 2018, renforce cette notion en constitutionnalisant, par exemple, le principe de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux, ainsi qu'aux responsabilités politiques et professionnelles.

D'autres mécanismes ont vu le

jour pour réduire les inégalités encore persistantes et bâtir un modèle sociétal égalitaire et équilibré. Il y a, entre autres, la Décennie de la femme, décrétée en 2015 par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, et la stratégie Gabon Égalité, implémentée en 2021 avec les soins de la première dame, Sylvia Bongo Ondimba.

En s'exprimant, hier, à l'ouverture de la Conférences des ministres du Genre et de la Promotion de la femme de la CEEAC, l'épouse du chef de l'État s'est réjouie du chemin parcouru jusqu'ici. "Le fait de nous réunir ce matin est la marque de

notre mobilisation et de notre engagement en faveur du droit de la femme. Cela constitue un message fort pour nos pays, pour nous, et nos citoyennes. Cela montre que leur vie, voix, êtres et avenir comptent, dans chacun de nos pays, partout sur notre continent", s'est-elle adressée à l'assistance.

"Soyez assurés que le Gabon tout entier est mobilisé (...) La promotion des droits des femmes et leur autonomisation est un sujet qui est cher à mon cœur depuis de très nombreuses années. Vous recevoir aujourd'hui, après des années de bataille qui ont mené à la réforme de nos lois et au dé-

ploiement de dispositifs de protection des droits de la femme, m'encourage à poursuivre ce combat, à ne jamais lâcher, à ne jamais cesser d'apporter ma contribution dans cette lutte essentielle en tant que première dame, mais surtout en tant que femme pour les Gabonaises, mais aussi pour toutes les femmes de notre continent", a ajouté Sylvia Bongo Ondimba.

Car si les femmes, piliers des communautés, rencontrent encore des obstacles sociaux dans leur quotidien, il leur sera difficile d'apporter toute leur contribution au développement de leurs pays.

